HAL
open science

L'exercice MED 2050 du Plan Bleu : la fabrique d'une nouvelle prospective en Méditerranée ?

Anna Goubert

To cite this version:

Anna Goubert. L'exercice MED 2050 du Plan Bleu : la fabrique d'une nouvelle prospective en Méditerranée ?. Géographie et cultures, 2021. halshs-03397016v2

HAL Id: halshs-03397016

https://shs.hal.science/halshs-03397016v2

Submitted on 26 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Géographie et cultures
2021

L'exercice MED 2050 du Plan Bleu : la fabrique d'une nouvelle prospective en Méditerranée ?

Anna Goubert

Electronic version
URL: https://journals.openedition.org/gc/16347
ISSN: 2267-6759

Publisher
L'Harmattan

Electronic reference
Anna Goubert, "L'exercice MED 2050 du Plan Bleu : la fabrique d'une nouvelle prospective en Méditerranée ?", *Géographie et cultures* [Online], 2021, Online since 22 October 2021, connection on 26 October 2021. URL: http://journals.openedition.org/gc/16347

This text was automatically generated on 26 October 2021.

L'exercice MED 2050 du Plan Bleu : la fabrique d'une nouvelle prospective en Méditerranée ?

Anna Goubert

1 Cet article exploratoire pose les bases d'une recherche *en train de se faire*. Il se fonde sur des observations directes (Arborio, 2007), après trois mois de « participation observante » (Schnapper, 2011) et plus d'un an de contact avec notre terrain, le Plan Bleu, coordinateur d'un nouvel exercice de prospective ancré sur le bassin méditerranéen : « MED 2050 ». Ce dernier répond au mandat de l'organisme de « *sensibiliser (...) les décideurs méditerranéens aux problématiques liées à l'environnement et au développement durable de la région en leur fournissant des scénarios pour l'avenir de manière à éclairer la prise de décision* »[1]. Une feuille de route détaillée du projet a été présentée en avril 2017 par l'équipe du Plan Bleu à ses « Points focaux »[2], qui ont manifesté leur soutien. C'est ainsi qu'a réellement débuté l'« exercice de prospective », appelé « MED 2050 », voué à durer jusqu'en 2022 minimum, et ayant pour finalité la construction d'une « nouvelle vision commune de l'avenir » de la région méditerranéenne à horizon 2050.

2 À ce stade, le papier prend davantage une forme descriptive qu'analytique, au sens fort. Nous nous arrêtons, dans un premier temps, sur la posture particulière qui est la nôtre, exigeant une attention constante au processus d'objectivation et nous astreignant à suivre le chemin escarpé de « chercheuse embarquée » (Alam et al., 2012). Puis, après être revenue sur ce qu'est le Plan Bleu, et avoir observé la volonté d'ouverture présente dans cet exercice, nous décrivons le processus par lequel des acteurs ont été associés à cet exercice de prospective transnational, ainsi que les effets que cela implique. Cet article pose une interrogation plus large, qui sera un des fils conducteurs de notre recherche doctorale : **que nous apprennent les méthodes de sélection des participants sur la fabrique de cette prospective transnationale particulière ?**

Un rapport au terrain particulier : une funambule à double casquette

3 Entre mars 2019 et septembre 2020, nous avons eu un accès direct au terrain, en tant qu'actrice opérationnelle du projet, salariée de la structure. Nous avons participé à la mise en place des différents groupes d'acteurs allant contribuer à MED 2050. Cela induit le fait que certains individus participant aux réunions de travail nous ont préalablement rencontrée et identifiée comme membre de l'organisation conduisant l'exercice prospectif. Cette première entrée sur le terrain, antérieure à celle de « chercheuse embarquée », qui caractérise notre posture depuis septembre 2020, dans le cadre d'une thèse partenariale entre le Plan Bleu et le laboratoire de science politique auquel nous sommes rattachée, a été une opportunité à la fois méthodologique et heuristique, nous permettant de « saisir l'univers professionnel étudié, ses codes, ses pratiques et ses tensions » (Alam et al., 2012).

4 Le « processus itératif d'indigénisation » (Alam et al., 2012), entamé, donc, avant l'entrée en thèse, s'accompagne autant d'obstacles que d'opportunités dans notre recherche. La méthode de l'« ethnopraxie » – à travers laquelle nous avons la possibilité d'acquérir certaines routines et savoirs tacites propres au groupe étudié, en partageant les pratiques de ses membres au quotidien – nous apporte une compréhension interne de notre terrain et nous donne accès à des informations et opportunités de dialogue avec les « indigènes », dont nous bénéficions uniquement car nous sommes, nous aussi, considérée comme membre à part entière de l'organisme. Toutefois, cette posture n'est pas sans difficultés. Véritable « chercheuse funambule » (Landour, 2013), il convient de maintenir un « effort continu d'objectivation » (Vidal, 2015) de notre travail au sein de l'organisme, conscientisant nos interventions directes sur le terrain afin d'en faire état dans notre analyse. Au-delà de la nécessaire objectivation, il convient aussi de ne pas naturaliser les termes liés à notre sujet de recherche, en premier lieu celui de « prospective ». En effet, nos postures antérieures de stagiaire puis de « chargée d'étude » nous ont amenée à utiliser ce terme à de nombreuses reprises, notamment lors de présentations du projet à des partenaires et acteurs extérieurs. Nous lui attribuions alors différentes caractéristiques, dont nous devons à présent nous extraire, afin de renouer avec la complexité propre à cet objet d'étude et y intégrer sa conceptualisation critique par les sciences sociales. Le numéro d'équilibriste se situe également dans la gestion du temps de travail, entre celui de chercheuse et celui de praticienne, et les attentes de rendus et temporalités divergentes qui y sont liées. En bref, il est important d'être prudente et pleinement consciente de notre situation, pour pouvoir jouir durablement des bénéfices, nombreux, de ce statut spécifique.

Le Plan Bleu, structure hybride d'appui à la décision publique en Méditerranée

5 Depuis sa création en 1977, le Plan Bleu est une institution de référence en appui à la décision publique. Elle agit dans le cadre de la Convention de Barcelone, instrument juridique du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM), initié en 1975 sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), dans son programme de protection des mers régionales, visant à lutter contre la pollution du milieu marin en

Méditerranée. Entre « agence satellite » du système onusien et *think tank* à la française, ayant forme d'association loi 1901, cette structure hybride a pour mission d'aider les pays du bassin méditerranéen dans l'analyse des enjeux environnementaux et de développement. Labellisé « Centre d'Activités régionales » (CAR), le Plan Bleu n'est pas la seule institution à agir dans le cadre du PAM pour « éclairer » les Parties Contractantes à la Convention de Barcelone dans la mise en œuvre de ses protocoles. Il existe cinq autres CAR répartis sur le pourtour de la mer Méditerranée, ayant chacun pour mission de répondre à des problématiques spécifiques définies[3]. La spécificité de l'organisme se situe dans le caractère transversal et « systémique »[4] de son action : il adopte un regard transverse pour produire des rapports sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée, et définir des scénarios prospectifs sur l'avenir, pensés au prisme de divers secteurs, tels que l'urbanisme, l'agriculture, l'eau, le climat, la démographie, l'économie ou encore le tourisme.

La volonté de construire une prospective « ouverte » et « participative »

6 Le désir d'ouvrir l'exercice à la participation, inhérent au projet, répond aux attentes de plusieurs acteurs. D'abord, l'équipe du Plan Bleu elle-même, après avoir mené une étude de *benchmark*, publiée en 2017, répertoriant plusieurs dizaines d'exercices de prospective menés sur le bassin méditerranéen, afin d'en tirer des conclusions et des « bonnes pratiques » pour le projet « MED 2050 », a conclu que « Les experts travaillent souvent en cercle restreint, laissant peu de place à la participation directe des parties prenantes (États, territoires, collectivités locales, entreprises, associations, etc.). »[5] Fort de cette observation, le Plan Bleu a souhaité que cette prospective ne se fasse pas uniquement « en chambre »[6], mais avec des acteurs plus diversifiés. De plus, la Commission Méditerranéenne de Développement Durable (CMDD), organe consultatif du Plan d'Action pour la Méditerranée, réunissant des représentants des États riverains méditerranéens (principalement des hauts fonctionnaires travaillant dans les ministères) ainsi que des autorités locales, acteurs socio-économiques et organisations non gouvernementales, a elle aussi exprimé une demande de « porter davantage d'attention à des approches participatives impliquant des consultations de parties prenantes plus larges, en supplément à l'implication des gouvernements nationaux. »[7]

7 Toutefois, la volonté affichée, et motivée par plusieurs acteurs, de mettre en place une prospective censée être plus « ouverte », se heurte, dès l'écriture du projet, à des obstacles fonctionnels, questionnant la volonté et la capacité de l'organisme d'installer une réelle « ingénierie participative » au cœur du projet (Mazeaud, Nonjon, 2016). Il existe en effet un conditionnement explicite de l'ouverture à la participation aux moyens financiers dont disposera l'institution. Deux hypothèses différentes de mise en place de la participation sont ainsi déclinées dans la feuille de route, la première invoquant simplement une « consultation à distance d'experts et décideurs nationaux et locaux »[8], et la seconde impliquant des « ateliers de travail nationaux et sous-régionaux (...) afin de faire dialoguer les parties prenantes (experts, décideurs, membres de la société civile) »[9]. La suite de notre recherche nous permettra d'aller plus loin dans l'analyse de ces obstacles, voire d'en identifier d'autres, afin d'observer les moyens trouvés par les acteurs pour les surmonter, et les processus d'ouverture

effectivement et empiriquement mis en place dans le cadre cette prospective transnationale.

La sélection des acteurs, un processus à déconstruire

8 À ce stade, le processus de sélection des acteurs qui participent à cette prospective est toujours en cours, et a vocation à le rester, dans une certaine mesure, tout au long de l'exercice. Les observations que nous présentons ici ne sont donc pas des résultats consolidés, mais des interrogations, ayant vocation à être nourries par la suite. La déconstruction des processus de sélection des acteurs participe à la nécessaire « rupture épistémologique » (Genard et Roca, 2010 ; Corcuff, 2011) que nous devons respecter, dans la mesure où, depuis mars 2019, nous avons été l'un des acteurs directs de ce processus.

9 D'abord, la définition du terme « experts » n'est pas clairement explicitée par les acteurs du Plan Bleu. Si nous devions attribuer quelques propriétés sociographiques aux individus catégorisés ainsi par l'institution, il s'agirait d'universitaires, ayant le grade de docteurs, ou de personnalités qualifiées, « experts seniors » d'organisations internationales. Nous observons donc ici, déjà, une dimension très sélective des acteurs, par le diplôme et le statut professionnel. Plusieurs groupes de travail ont ainsi été pensés pour être directement associés à la réflexion autour de cette prospective. Cet article observe uniquement le groupe technique ou « groupe de prospective », pour les acteurs du Plan Bleu.

Un processus de sélection « semi-ouvert » et des effets d'invisibilisation

10 Entre avril et juin 2019, nous avons été le premier maillon de la chaîne du processus, en réalisant une vingtaine d'entretiens téléphoniques, dans le cadre de notre stage de fin d'études. Sur la base de l'étude de *benchmark* publiée par l'institution en 2017, précédemment mentionnée, nous étions chargée de cibler les coordinateurs ou principaux rédacteurs d'études prospectives en Méditerranée, afin de leur présenter l'exercice MED 2050, faire connaître le Plan Bleu, questionner les interlocuteurs sur les méthodes qu'ils avaient eux-mêmes mis en place dans ces études, et sonder leur intérêt pour intégrer l'un des groupes de travail.

11 Nous remarquons déjà, à ce stade, que le processus de sélection des futurs acteurs du groupe n'est pas sans effet. Ne prenant contact qu'avec des personnes ayant déjà participé, ou coordonné, des études de prospective en Méditerranée, le Plan Bleu fait ici le choix de s'adresser à des spécialistes de la prospective, ainsi qu'à des personnes ayant un profil de « scientifique »[10]. De plus, la grande majorité des études répertoriées dans le *benchmark* ont été menées par des organismes situés sur la rive nord de la Méditerranée. Bien que ces études traitent de problématiques liées à l'avenir de la région méditerranéenne dans son ensemble, les personnes contactées sont majoritairement d'origine européenne. Cette première étape marque le début d'un déséquilibre, qui se retrouve au sein du groupe de prospective finalisé, constitué à ce jour de plus de 60 % de personnes originaires de la rive nord du bassin.

Un flou définitionnel à questionner

12 La deuxième phase du processus de sélection a pris la forme de réunions internes des membres de l'équipe projet, ayant pour but de constituer une liste d'une trentaine de noms, sur la base de ceux proposés après les entretiens téléphoniques. Plusieurs critères de sélection ont été définis oralement par les acteurs du Plan Bleu, sans toutefois être clairement explicités : atteindre un équilibre raisonnable entre les personnes originaires des rives nord, Sud et Est du bassin, avoir autant de femmes que d'hommes, intégrer des jeunes, et, plus globalement, faire entrer les acteurs dans la catégorie d'« experts », de « praticiens », de « représentants de réseaux » ou de « profils multiples ». Toutefois, ces catégories restant floues pour les acteurs, cela a créé une inertie au sein du processus de sélection. En effet, plusieurs mois se sont écoulés, durant lesquels plusieurs réunions internes des membres de l'équipe projet - élargies à des partenaires extérieurs proches du Plan Bleu et du Bureau de l'association (ayant un poids important dans les prises de décisions considérées comme stratégiques) - ont eu lieu, sans qu'aucune décision claire ne soit prise sur une liste de noms. Finalement, les membres appelés à faire partie du groupe de prospective ont été validés petit à petit, par des jeux d'allers et retours entre différents acteurs internes au Plan Bleu.

Hypothèses en germe et pistes à explorer

13 À ce stade, les méthodes de sélection des participants nous renseignent déjà sur l'institution qui porte l'exercice de prospective et la signification que les acteurs attribuent à cet instrument particulier d'action publique. Nous observons que soumettre la prospective à l'épreuve de la diversité de la région méditerranéenne se heurte à des obstacles. Les acteurs semblent développer diverses stratégies pour les éviter ou les affronter, telles que le maintien d'un flou volontaire sur certaines parties de la méthode, la permanence d'un « réseau étendu » ayant vocation à être toujours « ouvert » pour accueillir de nouveaux participants. La volonté de « faire du participatif » n'est peut-être pas partagée par tous, se heurte à des habitudes de travail entre experts, ainsi qu'à une absence de préparation des stratégies d'implication des acteurs. Globalement, les termes de « flexibilité » et d'« ouverture » semblent être couramment employés par les acteurs portant le projet, pour pallier un manque de visibilité sur la suite de l'exercice, et de solutions pour répondre à la demande de mettre en place une prospective participative.

14 La suite de notre travail de recherche embarquée nous apportera, nous l'espérons, des éclairages pour confirmer ou infirmer les germes d'hypothèses exposés dans ce papier. Être au plus près de l'instrument prospectif transnational lors de sa fabrique et de son appropriation par les acteurs nous permettra d'éclairer les évolutions, résistances et particularités de l'action publique liée à l'environnement en Méditerranée, en particulier dans le cadre onusien du Plan d'Action pour la Méditerranée.

BIBLIOGRAPHY

ABIS Sébastien, 2020, « Méditerranée : quand l'horizon s'éloigne », *Futuribles*, 2020/1, n° 434, p. 71-86.

ALAM Thomas, GURRUCHAGA Marion, O'MIEL Julien, 2012, « Science de la science de l'État : la perturbation du chercheur embarqué comme impensé épistémologique », *Sociétés contemporaines*, 2012/3, n° 87, p. 155-173.

ARBORIO Anne-Marie, « L'observation directe en sociologie : quelques réflexions méthodologiques à propos de travaux de recherches sur le terrain hospitalier », *Recherche en soins infirmiers*, 2007, n° 90, n° 3, p. 26-34.

CORCUFF Philippe, 2011, « Le savant et le politique », *SociologieS, La recherche en actes, Régimes d'explication en sociologie.*

GENARD Jean-Louis, ROCA Marta, 2010, « La "rupture épistémologique" du chercheur au prix de la trahison des acteurs ? Les tensions entre postures "objectivante" et "participante" dans l'enquête sociologique », *Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, n° 1, vol. 12, p. 139-163.

LANDOUR Julie, 2013, « Le chercheur funambule. Quand une salariée se fait la sociologue de son univers professionnel », *Genèses*, 2013/1, n° 90, p. 25-41.

MAZEAUD Alice, NONJON Magali, 2016, « Vers un standard participatif mondial ? Enjeux, conditions et limites de la standardisation internationale de la participation publique », *Participations*, 2016/1, n° 14, p. 121-151.

MERMET Laurent, 2005, *Étudier des écologies futures : un chantier ouvert pour les recherches prospectives environnementales*, Bruxelles, EcoPolis, 411 p.

NEVEU Erik, 2015, *Sociologie politique des problèmes publics*, Armand Colin, « U », 288 p.

SCHNAPPER Dominique, 2011, « L'expérience-enquête au Conseil constitutionnel. Réflexion sur la méthode », *Sociologie*, 2011/3, vol. 2, p. 295-309.

VIDAL Chloë, 2015, *La prospective territoriale dans tous ses états. Rationalités, savoirs et pratiques de la prospective (1957-2014)*, thèse de doctorat, Université de Lyon, 482 p.

NOTES

1. Décision IG. 19/5 de la 16e Conférence des Parties à la Convention de Barcelone pour la protection de la mer et du littoral (Marrakech, 2009).

2. Les Points focaux du Plan Bleu sont des personnes-ressources, désignées par les 22 Parties contractantes à la Convention de Barcelone (les 21 pays riverains de la Méditerranée et l'Union européenne). Ils sont chargés d'examiner, tous les deux ans, l'état d'avancement des travaux et d'assurer la mise en œuvre des recommandations au niveau national.

3. Les CAR se situent à Malte (CAR/REMPEC, basé à La Valette et spécialisé sur l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle), en Croatie (CAR/PAP, situé à Split, dont les missions sont centrées sur la gestion intégrée des zones côtières

et son protocole), en Tunisie (CAR/ASP à Tunis, spécialisé sur la gestion des aires marines protégées), en Italie (CAR/INFO, à Rome, chargé particulièrement de l'information et la communication liées au PAM), en Espagne (CAR/SCP, situé à Barcelone, travaillant sur la consommation et production durables) et en France (CAR/PLAN BLEU, dont les deux centres sont situés à Marseille et Sophia Antipolis et travaillent sur les activités transversales liées au développement durable et à la prospective).

4. Le terme « systémique » est couramment employé par les membres de l'organisme, afin de rendre compte du fait que le Plan Bleu ne travaille pas sur une thématique spécifique liée au développement ou à l'environnement en Méditerranée, mais sur plusieurs thématiques, reliées entre elles, pour dessiner une vision globale et interdisciplinaire de l'état du développement et de l'environnement en région Méditerranée.

5. « Feuille de route révisée "MED 2050" ».

6. Terme souvent utilisé par les équipes du Plan Bleu, lorsqu'ils exposent le projet et ses objectifs, se rapportant à une prospective plutôt réalisée par des « experts » (Mermet, 2005).

7. « Feuille de route révisée "MED 2050" ».

8. *Ibid.*

9. *Ibid.*

10. Nous prévoyons de consacrer un pan particulier de notre recherche aux parcours professionnels des personnes considérées comme spécialistes de la prospective.

AUTHOR

ANNA GOUBERT

MESOPOLHIS (UMR 7064 - Sciences Po Aix)
agoubert@planbleu.org